



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 27 Mars 2013

Date de la convocation 12 Mars 2013	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle de réunion – Centre Aquatique Intercommunal CLERMONT L'HERAULT
<p>PRÉSENTS : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.MENELLA André, M.SAGNES Bernard, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.SEGURA René, M.MALBEC Sylvain, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, M.CERET Hugues, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFÉ Gilbert, M.SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.GALTIER René, M.MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, M.DIDELET Serge, Mme PASSIEUX Marie, Mme MEDIANI Paquita, M.SERRADJ Ahmed, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, Mme PUJOL MONNIER Chantal, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.VALLAT Yves, NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.MARULAZ Gilbert, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, M.LUGAGNE Jérôme, PAULHAN : M.SOTO Bernard, M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, PERET : M.BILHAC Christian, M.MONTAGNE Jacques, M.AZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, M.AUDRAN Bernard, M.GROS Gilles, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER-GAZAGNES Bernard, M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Géraud, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p>PROCURATIONS :</p> <p>M.MONTAGNÉ Thierry à M.TOLOS Joseph, M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain, M.BORE Jacques à Mme FABRE Maryse, Mme FLOUROU Jocelyne à M.LACROIX Jean-Claude, M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier, M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel, M.NAVAS Gabriel à M.VALLAT Yves, Mlle VALENTINI Martine à M.VALENTINI Géraud,</p>

Objet : ZAC de la Salamane - Vente d'une parcelle à la SCI I.C.I – Signature de la promesse de vente – Autorisation donnée au Président

Monsieur LIEB informe les membres du conseil communautaire que la SCI I.C.I fait part de son souhait d'acquérir, sur la ZAC de la SALAMANE, une parcelle d'une superficie de 10 841 m², constituant le lot 13.4.

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20130328-2013-03-27-41-DE
Date de télétransmission : 29/03/2013
Date de réception préfecture : 29/03/2013

Cette société souhaite, dans le cadre de l'expansion de son activité de « commerce de voitures et de véhicules automobiles légers », y construire un bâtiment abritant un showroom, des bureaux pour son personnel administratif et technique, ainsi qu'un espace de vente de véhicules automobiles.

Il précise que le prix de vente de cette parcelle est fixé à 56 € HT le m².

Il ajoute que la surface du lot 13.4 sera définie de façon définitive, préalablement à la signature de l'acte authentique de vente, par la réalisation d'un document d'arpentage auprès d'un géomètre expert. Le conseil communautaire sera à nouveau consulté à cette occasion.

Il est proposé au Conseil communautaire :

- D'approuver la vente d'une parcelle d'une superficie de 10 841 m², référencée lot 13.4, à la SCI I.C.I, au prix de 56 € HT le m², soit un montant total de 607 096 € HT,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur LIEB, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la vente de la parcelle référencée lot 13.4, d'une superficie de 10 841 m² à la SCI I.C.I, au prix de 56 € HT le m², soit un montant total de 607 096 € HT.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.